

CONSEIL MUNICIPAL

de



Compte Rendu de la Séance du Mardi 20 Juin 2017

SOMMAIRE

I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE.....	2
II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES	3
III – LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS	3
IV - ADHÉSION DE LA COMMUNE AU SERVICE COMMUN SIG	3
V – BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1.....	4
VI - ANNUALISATION DU PLANNING DES AGENTS DU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE.....	4
VII – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL.....	5
VIII - CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE POUR UN AGENT MUNICIPAL.....	5
IX - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L’OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF	5
X - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L’OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	6
XI – POSITION DE LA COMMUNE SUR LE RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS	6
QUESTIONS DIVERSES	7

Le Conseil Municipal de Saint Christol lez Alès s'est réuni en séance ordinaire le Mardi 20 Juin 2017 à 20H30.

ETAIENT PRÉSENTS : MM. ASSENAT Marion - BERNARD Philippe - BENEZET Jean-Charles - BENKEMOUN David – COULET Suzanne - DATO Élisabeth – FONTBONNE Céline - FRANCES Henri – HERVAS Sonia - JOULLIA Danielle – LASH Christian - MARTIN Laurence - MEYNIER Jérôme – MONIER Rudy - PASINETTI Josette - PAUTARD Véronique - PELLEREI Jean-Pierre - POPOFF Thierry - POUECH Serge – ROUX Jean-Pierre – ROUX Marie-Christine - SORTAIS Virginie - SIRVIN Jean – THIBONNIER Nathalie.

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Mme COMBE Isabelle (Procuration à Mme SORTAIS Virginie) – Mme GOGUILLON Nathalie (Procuration à Mme ROUX Marie-Christine) – M. MALAVELLE William (Procuration à Mme COULET Suzanne) – M. ROUX Philippe (Procuration à Mme ASSENAT Marion) - M. TECCO Bernard (Procuration à M. BENKEMOUN David).

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. MONIER Rudy

Monsieur le Maire ouvre la séance et cite les procurations qui ont été données par des Conseillers empêchés d'assister au Conseil Municipal de ce jour.

Approbation du compte-rendu de la séance du 23/05/2017

Monsieur le Maire fait part des observations communiquées par Jean SIRVIN mais il indique que, pour la remarque relative à la page 8, le groupe auquel il appartient n'a jamais été cité en Conseil Municipal.

Aucune autre remarque n'étant émise, le procès-verbal du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

I - LE POINT SUR LES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Monsieur le Maire fait le point sur les décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

N°	Objet de la décision	Observation(s)
DEC2017-004	Mise à disposition à titre onéreux de matériel municipal auprès de l'École des Mines d'Alès	Praticables : 18 m ² X 4 €/m ² = 72,00 euros
DEC2017-005	Choix de la SARL AES pour le remplacement du système d'alarme incendie de la Maison Pour Tous	Montant du marché : 14 914,70 € HT (soit 17 897,64 € TTC)
DEC2017-006	Convention avec l'association "Aliza Planète du Net" pour la mise à disposition de la Cyberbase de la Maison Pour Tous.	Un créneau supplémentaire a été demandé pour le vendredi matin.

II - LE POINT SUR LE TRAVAIL DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Monsieur le Maire aborde le travail des Commissions municipales qui se sont réunies depuis le dernier Conseil Municipal :

1. Commission des Finances (réunion du 07 juin 2017) : ANNEXE – Doc N°1

Le compte rendu de la commission a été mis en ligne à la disposition des Conseillers, sur le portail CICM. Celui-ci sera abordé dans le point N° 5 de l'ordre du jour consacré à la Décision Modificative N° 1 du Budget Principal.

2. Commission des Ressources Humaines (réunion du 07 juin 2017) : ANNEXE – Doc N°2

Le compte rendu de la commission a été mis en ligne à la disposition des Conseillers, sur le portail CICM. Celui-ci sera abordé dans les points N° 6 et 7 de l'ordre du jour consacrés à l'annualisation du planning des agents de la Police Municipale et aux effectifs du personnel communal.

3. Commission des Affaires Sociales (réunion du 08 juin 2017) : ANNEXE – Doc N°3

Le compte rendu de la commission a été mis en ligne à la disposition des Conseillers, sur le portail CICM.

4. Commission de l'Enfance et de l'Education (réunion du 13 juin 2017) : ANNEXE – Doc N°4

Le compte rendu de la commission a été mis en ligne à la disposition des Conseillers, sur le portail CICM. Celui-ci sera abordé dans le point N° 11 de l'ordre du jour consacré aux rythmes scolaires.

5. Commission Aménagement de la Ville et Environnement (14 juin 2017) : ANNEXE – Doc N°5

Le compte rendu de la commission a été mis en ligne à la disposition des Conseillers, sur le portail CICM. Monsieur le Maire précise que cette commission était consacrée au Plan Local d'Urbanisme (PLU) en lien avec la ZAC de Valès.

III – LE POINT SUR LES AFFAIRES COMMUNAUTAIRES EN COURS

Monsieur le Maire évoque les affaires examinées actuellement par la Communauté d'Alès Agglomération, en Comité des Maires.

- ✓ Le schéma de mutualisation : Des pistes ont été recensées, classées chronologiquement en termes de priorités selon les différentes strates de la population. Celui-ci sera évoqué en commission et devra être voté par le Conseil dans les trois mois après réception.
- ✓ Au cours du 2^{ème} Comité des Maires, il a été question du Pacte Fiscal et Financier (Fonds de Péréquation Intercommunal et communal (FPICC), Fonds de Concours, Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)) qui sera examiné également en commission des Affaires Communautaires.

IV - ADHÉSION DE LA COMMUNE AU SERVICE COMMUN SIG

Monsieur le Maire évoque le SIG (Système d'Information Géographique), service commun créé par Alès Agglomération auquel peuvent adhérer les communes membres qui le souhaitent. Auparavant celui-ci était porté par le Pays Cévennes. Depuis la loi NOTRe et la fusion des intercommunalités c'est l'Agglo qui a récupéré ce service.

Le SIG est un outil informatique assurant l'exploitation de tous les types de données spatiales et géographiques et propose des prestations gratuites ou payantes selon leur nature. Certaines communes l'utilisent déjà, notamment pour l'urbanisme.

Le projet de délibération ainsi que le modèle de convention (Cf. – ANNEXE – Doc N°6 et 7) exposant les conditions financières d'adhésion à ce service commun ont été mis à la disposition des Conseillers sur le portail CICM.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter l'adhésion de la commune au Service d'Information Géographique (SIG) et à autoriser le Maire à intervenir à la signature de la convention.

V – BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Jérôme MEYNIER, Adjoint aux Finances, commente la Décision Modificative N°1 du Budget de l'exercice 2017 (Cf. Annexe – Doc N°8) qui a pour objectif le réajustement du niveau des crédits de certains chapitres budgétaires pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Cet additif budgétaire a été examiné lors de la réunion de la Commission des Finances le 07 juin 2017.

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	0	6	0

Le Conseil Municipal adopte, par 23 voix « Pour », zéro voix « Contre », six « Abstentions » et zéro « Refus de vote », les inscriptions budgétaires correspondant à la Décision Modificative N°1 pour le Budget principal de la commune

VI - ANNUALISATION DU PLANNING DES AGENTS DU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE

Monsieur le Maire expose qu'afin d'améliorer le fonctionnement du service de la Police Municipale, les plannings des agents de ce service ont été révisés afin d'aboutir à la réalisation d'un planning annuel pour chacun d'entre eux.

Les projets de planning ont été examinés en Comité Technique et en Commission des Ressources Humaines le 07 juin 2017 (CF. Annexe – Doc N°9).

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
23	5	1	0

Le Conseil Municipal approuve par 23 voix ‘Pour’, 5 voix ‘Contre’, une abstention et zéro “Refus de vote”, la mise en œuvre de l’annualisation du temps de travail au niveau du service de la Police Municipale.

VII – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Pour l’année 2017, il convient de prendre en considération les suppressions de postes en relation avec les avancements de grades, un départ à la retraite et une modification d’affectation. Neuf postes sont ainsi concernés.

Le tableau exposant le détail et les motifs des suppressions de postes est communiqué en pièce jointe (Cf. ANNEXE – Doc N°10). Ce document a également été présenté en Comité Technique et en Commission des Ressources Humaines le 07 juin 2017.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité, l’actualisation du tableau des effectifs du personnel communal.

VIII - CADEAU DE DÉPART À LA RETRAITE POUR UN AGENT MUNICIPAL

Monsieur le Maire fait part du prochain départ à la retraite, au 1^{er} Août 2017, du Responsable du service de la Police Municipale.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter l’attribution d’un cadeau de départ à la retraite d’une valeur de 305,00 €.

Monsieur le maire demande aux Conseillers de passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
29	0	0	0

Le Conseil Municipal décide, à l’unanimité, d’allouer la somme de 305,00 € à Janick RICHARD, Chef de la Police Municipale, à l’occasion de son départ à la retraite.

IX - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L’OFFICE DU MOUVEMENT SPORTIF

Le tableau de répartition des subventions 2017 aux associations relevant de l’Office du Mouvement Sportif (OMS) est présenté au vidéoprojecteur (Cf. Annexe – Doc N°11).

Monsieur le Maire invite les Conseillers à se prononcer.

Jean-Pierre ROUX, en tant que membre d’une association relevant de l’OMS, ne prendra pas part au vote.

Sur 28 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
27	1	0	0

Le Conseil Municipal décide, par 27 voix "Pour", une voix "Contre", zéro "Abstention" et zéro "Refus de vote", d'octroyer pour 2017, les subventions relatives aux associations sportives relevant de l'OMS pour un montant total de 32 757,50€.

X - RÉPARTITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS RELEVANT DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

Le tableau de répartition des subventions 2017 aux associations pour les Associations de Parents d'élèves, les coopératives scolaires ainsi que pour les autres associations relevant de l'Office Municipal de la Culture (OMC) est présenté au vidéoprojecteur (Cf. Annexe – Doc N°12).

Monsieur le Maire expose que cette répartition tient compte du volet école et du volet associations. Il fait remarquer également qu'une nouvelle association "L'olivier en Cévennes", bénéficie d'une aide de 75 € ainsi que la remarque de bas de page du tableau : "Le Théâtre de la Réplique demande que le montant de sa subvention soit versé sur le compte de l'OMC pour une acquisition future de matériel".

Il invite les Conseillers à passer au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
28	1	0	0

Le Conseil Municipal décide, par 28 voix "Pour", une voix "Contre", zéro "Abstention" et zéro "Refus de vote", d'octroyer pour 2017, les subventions aux associations de Parents d'élèves, les coopératives scolaires ainsi qu'aux autres associations relevant de l'OMC, pour un montant total de 28 206€.

XI – POSITION DE LA COMMUNE SUR LE RETOUR A LA SEMAINE DE 4 JOURS

Suite aux orientations définies par le nouveau Président de la République et son Gouvernement en matière d'organisation des rythmes scolaires, Monsieur le Maire expose que le Conseil des Maîtres et les associations de parents d'élèves ont émis un avis favorables à un retour à la semaine de 4 jours.

Cette démarche pourrait être engagée pour la rentrée scolaire 2017-2018 dans le cadre d'un régime dérogatoire. Un courrier sollicitant cette modification de l'organisation du temps scolaire a été envoyé à la Directrice Académique par intérim des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Si cette proposition était acceptée par l'inspection académique, les nouveaux horaires issus de la nouvelle organisation du temps scolaire sur 4 jours seraient les suivants :

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h15 Garderie	7h30 - 8h15 Garderie	7h30 - 8h15 Garderie	7h30 - 8h15 Garderie
8h30 - 12h00 Enseignement	8h30 - 12h00 Enseignement	8h30 - 12h00 Enseignement	8h30 - 12h00 Enseignement
12h00 -13h30	12h00 -13h30	12h00 -13h30	12h00 -13h30

Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30 - 16h00 Enseignement	13h30 - 16h00 Enseignement	13h30 - 16h00 Enseignement	13h30 - 16h00 Enseignement
16h00 - 19h00 Garderie	16h00 - 19h00 Garderie	16h00 - 19h00 Garderie	16h00 - 19h00 Garderie

Monsieur le Maire précise qu'au niveau des communes de l'Agglo, la tendance est au retour à la semaine de 4 jours. Le Conseil Municipal doit maintenant délibérer afin que sa position soit communiquée à l'Inspection Académique.

Monsieur le Maire en appelle au vote.

Sur 29 votants, les résultats sont les suivants :

Suffrages exprimés		Abstentions ou refus de vote	
Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
24	5	0	0

Le Conseil Municipal décide, par 24 voix "Pour", 5 voix "Contre", zéro "Abstention" et zéro "Refus de vote", d'octroyer pour 2017, de demander au Recteur d'Académie l'autorisation de revenir à la semaine de quatre jours sur la base du planning hebdomadaire exposé précédemment.

QUESTIONS DIVERSES

1. Conseil Municipal

Monsieur le Maire donne la date du prochain Conseil Municipal qui devrait se réunir le Mardi 18 Juillet 2017 à 20H30.

2. Entrées en 6ème

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la cérémonie de remise des calculettes aux élèves du CM2 entrant en 6^{ème}, se déroulera le Lundi 26 Juin à 18H00 à la Maison Pour Tous.

3. Culture

Rudy MONIER, Conseiller Délégué à la Culture, lance une invitation pour une exposition à la Médiathèque, Vendredi 23 Juin, suivie d'un concert de clôture sur le thème "Fragilité de l'homme".

4. Impasse Bassine

Il est fait état de la lettre de riverains de l'Impasse Bassine qui demandent la prise en charge de la voirie par la commune. Il souhaite savoir si le dossier a été étudié.

Monsieur le Maire indique que la rétrocession a bien été prise en compte mais elle n'est pas encore actée, l'idée étant de regrouper plusieurs demandes de ce type afin de les traiter en même temps.

La séance du Conseil Municipal est levée à 22H30.
